

## Nouveautés sPAIEctade version 4.4.7

- 1 Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée 2009 (DADS-U)
- 2 Paie à l'envers sur le brut
- 3 Nouvelle interface multi-sociétés
- 4 Nouveautés diverses

## **CONFIGURATIONS MINIMALES**

- Windows : Windows 2000 / XP / Vista
- Windows Serveur 2003
- Macintosh et Mac Intel : Mac OS X 10.3.9 et supérieur

- Mémoire vive (RAM) : 512 Mo

## **RAPPEL GENERAL SUR LA MISE A JOUR**



Il n'est pas nécessaire d'installer les mises à jour intermédiaires qui n'auraient pas été faites, ni de conserver les anciennes versions. Chaque mise à jour contient le programme complet.

#### Avant la mise à jour :

Il est nécessaire de connaître le nom et l'emplacement du fichier de données, qui sont à vérifier de préférence avant d'installer une mise à jour.

#### • Utilisateurs Windows :

Dans sPAIEctacle, consulter le menu *Aide - A propos de sPAIEctacle* et cliquer sur le mot <u>Données</u> qui fournit le nom du fichier de paie. Le répertoire s'ouvre. Vérifier son emplacement sur le disque dur (par exemple avec un clic droit sur le fichier. Choisir *Propriétés*).

#### • Utilisateurs Mac :

Dans sPAIEctacle, consulter le menu *sPAIEctacle - A propos de sPAIEctacle* et cliquer sur le mot *Données* qui fournit le nom du fichier de paie. Le répertoire s'ouvre. Vérifier l'empla-

cement du fichier (par exemple en faisant **\$ +** I ou menu *Fichier - Lire les informations*) sur le fichier).

#### Pendant la mise à jour :

✓ Une alerte apparaît. Cliquer sur le bouton *OK*.

✓ Un dialogue propose la sauvegarde du fichier de paie avant mise à jour. Il est recommandé d'accepter.

✓ La mise à jour se termine par l'apparition d'un écran de saisie d'un numéro de mise à jour. Saisir ce numéro et cliquer sur le bouton *Mise à jour*.

Le numéro de mise à jour à 4 chiffres figure sur l'e-mail annonçant la sortie de la version.



La mise à jour dans une version

supérieure du logiciel n'entraîne pas celle du paramétrage (taux de cotisations. chiffres clés...). Celle-ci est à faire par l'utilisateur en fonction de l'actualité législative. Les courriers Privilège contenant les nouveautés législatives et les manipulations à effectuer pour les appliquer sont disponibles dans l'Espace Clients sur www.spaiectacle.com



1





## Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée 2009 (DADS-U)

## 1.1 Nouvelle norme V08R09

L'administration a mis en place une nouvelle norme DADS-U appelée V08R09 pour la déclaration des salaires versés en 2009. Cette nouvelle norme remplace définitivement l'ancienne, qui n'est plus acceptée.



Il est nécessaire d'installer sPAIEctacle 4.4.7 pour produire une DADS-U 2009 conforme, les versions antérieures ne comportant pas la norme actuellement en vigueur.



Des explications détaillées concernant la DADS-U (mise en place, création, contrôle et dépôt) et ses nouveautés sont données dans la fiche «DADS-U 2009» disponible sur www.spaiectacle.com > Espace Clients > Courriers Privilège.

# 1.2 Codes emplois occupés (intermittents) : obligation générale

#### Menu Paramètres - Professions

Pour la DADS-U 2009, les codes emplois occupés deviennent <u>obligatoires pour toutes les</u> <u>structures employant des salariés intermittents du spectacle</u>.



Les codes emplois occupés sont normalement déjà renseignés pour les employeurs utilisant le mode de déclaration AEM EDI (dépôt d'un fichier AEM sur internet).

0 🔿 0	Modific	ation de professio	n
4	Congés Sp.		a la
Libellé profession	Artiste dramat	tique	Code profession ADra
Libellé féminin Catégorie professionnelle	Artiste dramat	tique 🗘	
Paramétrage par (	défaut Type Taux Calcu	de contrat Intermi d'abattement 25 % Il du plafond Selon In	ttent 🔹
Nomenclature PC	Artiste dra	ımatique	Code 354c
Attestation Assed	ic intermittent	Type d'emploi Code emploi occupé	Artiste
Attestation Assed	ic permanent	Niveau qualification	Profession intermédiaire
<u>Comptabilité</u> C	ompte	Ecriture	
1/1	J.	Annuler	> OK

Le code emploi occupé se renseigne dans la case «code emploi occupé» des fiches *Profession*.

(I)

Les listes de codes emplois occupés des professions intermittentes par secteur d'activité sont disponibles dans le menu *Aide - Aide de sPAIEctacle*.







#### 1.3 Nouvelles spécificités des rubriques de paie Menu Paramètres - Rubriques de paie Elles sont à paramétrer lorsque les rubriques Attestation Assedic intermittent Spécificité (aucune) Spécificité (aucune) concernées existent. Ce sont : Attestation Assedic permanent DADS-U Spécifici √ (aucune) Avantage en nature. Bonus exceptionnel LODEOM Toutes ces - Bonus exceptionnel LODEOM Chèque emploi service CESU spécifici-Chèque vacances - Frais transport public (part. empl.) Chômage partiel tés sont Contrat de travail en forfait jour - Frais transport personnel (part empl.) documen-Epargne retraite - Prévoyance compl. (part empl. soumise) tées dans des Epargne salariale ... Frais professionnel. fiches Solution : se - Prime exceptionnelle d'intéressement 2009 Frais transport public (part empl.) reporter au courrier Frais transport personnel (part empl.) - Retraite suppl. oblig (part empl. soumise) Gratification de stage (part exonérée) «DADS-U 2009». Indemnité d'expatriation - Retraite suppl. facult. (part empl. soumise) Prévoyance compl. (part empl. soumise) Prime except. intéressement 2009 Rémunération au pourboire Retenue à la source Retraite suppl. oblig. (part empl. soumise) Retraite suppl. facult. (part empl. soumise) Revenu d'activité (prime emploi) Titre restaurant (part employeur) Volontariat associatif (obsolète).. Pour modifier une rubrique : Sélectionner la rubrique dans la liste (menu Paramètres - Rubriques de paie). Cliquer sur 📕 pour l'ouvrir en modification, puis valider le message d'alerte. 1 Aller à l'onglet Particularités (deuxième page de la rubrique). ~ Choisir la spécificité DADS-U dans la liste déroulante et valider avec OK. Les rubriques de paie utilisant les spécificités Prime except. (loi TEPA), Prime transport (part Quand une patronale), Rachat Jour RTT 2007 sont devenues obsolètes. En conséguence, la version rubriaue 4.4.7 a remplacé ces spécificités par la mention «(obsolète)...». devient obsolète, on recommande de saisir les lettres «zz» au 1.4 Etat nominatif des cotisations de retraite début du Libellé rubrique et du Code supplémentaire et de prévoyance rubrique. Ainsi, la rubrique est Menu Etats - Récapitulatif des cotisations classée en fin de liste et clairement Il convient de vérifier en fin d'année que les contributions de retraite supplémentaire et de identifiée. prévoyance ne dépassent pas les limites d'exonération de cotisations. Le cas échéant, il faut les réintégrer dans une dernière paie, afin de soumettre ce qui doit l'être sur le plan social ou sur le plan fiscal. Un nouvel état permet d'éditer la liste des salariés ayant bénéficié de contributions de re-La fiche Solution traite supplémentaire et de prévoyance complémentaire et, le cas échéant, les montants «Traides excédents à réintégrer en paie. tement social et fiscal Récapitulatif des cotisations des cotisations de Exercice 2009 Inclure les pré-paies 🗌 Détail par mois retraite supplé-✓ Vérifier l'exercice (2009). Date de règlement 🗘 du 01/01/09 au 31/12/09 Année • mentaire et de Sélectionner Année dans la liste déroulante. Caisses > Analytiques prévoyance com-AFDAS AGIRC ARRCO AUDIENS AXA plémentaire» est disponible sur : AXA CCHSCT Chômage permanent CMB www.spaiectacle. com > Espace Congés Spectacles Une caisse par page Clients > Fiches

Sélectionner l'état.

✓ Valider avec OK.

Détail par analytique

ançais / étrange

Rupture Intermittent / CDI / CDD Catégorie professionnelle Catégorie salariale - 65 ans / + 65 ans Non retraité / Retraité

Récapitulatifs spécifiques Rectapromotion DUCS chômage permanent Export fichiege congés Spectacles Liste nominative et décompte FNAS Tableau récapitulatif Afdas TR taxe sur les salaires

eau récapitulatif des effi ite suppl. - Prévovance

Salariés les mieux rémunérés

Solution > Législa-

tions spécifiques







## 2 Paie à l'envers sur le brut

Cette nouvelle fonctionnalité permet la répartition automatique d'un brut global dans une paie utilisant par ailleurs des rubriques interactives.

La photo d'écran ci-après illustre deux des utilisations possibles de cette fonctionnalité : - salarié en CDD (détermination de la rémunération de base à partir d'un brut «toutes indemnités comprises»),

- salarié ayant accompli des heures supplémentaires (détermination de la rémunération de base à partir d'un brut «tout compris»).

Le fonctionnement est le même que celui du calcul de paie à l'envers :

- ✓ Saisir les éléments de la paie, sans base ni montant (\*).
- ✔ Cliquer sur le cadenas de la case «salaire brut» pour le déverrouiller.
- ✓ Saisir le brut global de la paie.

4	Analytique	s Période	es Reten	ues	🗆 Pré-paie
<u>Salarié</u>	JOIGNY Florence	jof			N° paie 1
Cat. salariale <u>Profession</u> <u>Analytique</u>	Cas général	Mutuelle (aud Vaca	une) 🛟 Non Cadre	□ + 65 ans □ CDD	Retraité ☐ Fisc. étr. at. % TP 100 %
Exercice Qté <u>Code</u> 155 4HSE2	2010 Période Macro Rub Semaine de 5 jour 15 Heures supp. exo	04/01/10 Lu rique de paie	au 08/01/10 Ve Ba	Règit 08/01/10 ase Montant	0 ♥ Fin de contrat Mode règlement (non déter ♦
	Prime de précarité d ICCP CDD cumulé	é (auto) e			
Heures Plafond Plaf. retrait	39,00 🚔 666,00 🚔	Jours Tranche A Base CS	5,00 🚔 484,00 0,00 🚔	Salaire brut Net à payer Coût employeur	484 🗳 386,70 🗠 667,62 🔗

✓ Cliquer sur la calculette.

4	Analytique	s Périod	es Reter	nues	\$ _ \$ \$	🗆 Pré-paie
<u>Salarié</u>	JOIGNY Florence	jof	]			N° paie 1
Cat. salariale Profession	Cas général	Mutuelle (au	icune)	- + 65 an	is 🗌 Retrait	ié 🛛 Fisc. étr.
Analytique Exercice	2010 + <u>Période</u>	04/01/10 Lu	au 08/01/10 Ve	Règit 08	3/01/10	Fin de contrat
Qté <u>Cod</u> 1S5 4HSE 1PPa 1CCd 1CCd 1S5 4HSE 1PPa 1CCd 1CCd	e/ Macro Rub Semaine de 5 jour 25 Heures supp. exo Prime de précarité d ICCP CDD cumulé	rique de paie rs nérées 25% e (auto) e		Base         M           350,00         12,50           40,00         44,00	lontant 350,00 50,00 40,00 44,00	Mode règlement
Heures Plafond Plaf. retrait	39,00 🖴 666,00 🗠 e 666,00 🕾	Jours Tranche A Base CS	5,00 🖴 484,00 484,00 🕾	Salaire brut Net à payer Coût employ	48 38 yeur 66	34,00 🚔 36,70 🚔 57,62 🚔

Le brut global (\*) se répartit instantanément. Le cadenas Salaire brut se referme.

\* Ordre de saisie : dans les calculs à l'envers, l'ajustement se fait d'abord sur la première ligne de la paie, avant d'être répercuté sur les rubriques automatiques éventuelles.

Dans l'exemple ci-contre, c'est la raison pour laquelle la rubrique de rémunération de base, non interactive («Semaine de 5 jours») figure en première ligne.

\* Si la paie comporte par ailleurs des rubriques non soumises à cotisations (tickets restaurant, défraiements...), leur montant ne sera pas affecté.







## 3 Nouvelle interface multi-sociétés

## 3.1 Sociétés de l'année

#### Menu Fichier - Sociétés

Pour les utilisateurs de fichiers multi-sociétés, deux nouvelles listes de sociétés ont été ajoutées, *Sociétés de l'année* et *Sociétés de l'an dernier* :

- Sociétés de l'année : celles qui ont eu des paies sur l'exercice en cours (l'exercice en cours étant déterminé en fonction de la date de l'ordinateur),

- Sociétés de l'an dernier : celles qui ont eu des paies sur l'exercice précédent.

0	0	Liste de toutes les sociétés
+		Sociétés de l'année
Code	Ra	Sociétés de l'an dernier
E	Во	
D	Ci	Toutes les fiches
Α	La	Liste des ajouts
С	So	Liste en mémoire
в	Tra	in de Nuit

## 3.2 Incidences sur les états

#### 3.2.1 Récapitulatif des cotisations

#### Menu Etats - Récapitulatif des cotisations

Une liste déroulante a été ajoutée dans le panneau Récapitulatif des cotisatons.

000	Récapitulatif des cotisations	
Exercice 2009	1/11/09 au 30/11/09 Novembre 🗘	<ul> <li>Inclure les pré-paies</li> <li>Détail par mois</li> </ul>
✓ Sociétés (toutes) Sociétés (de l'exercice) Cirque Sans Pareil La Porte Ouverte Soirees et Galas Train de Nuit	Caisses     AFDAS     AGIRC     ARCO     AUDIENS     AXA     CCHSCT     Chômage permanent     CMB     Congés Spectacles     Une caisse par page	alytiques 1)

- Par défaut, elle est positionnée sur «*Sociétés (de l'exercice)*», c'est à dire les sociétés qui ont des paies saisies sur l'exercice demandé.

- «Sociétés (toutes)» permet d'imprimer les récapitulatifs spécifiques avec la mention «Néant» pour les sociétés qui n'ont pas eu de paies sur la période.

## 3.2.2 Ecritures comptables et livre de paie

Dans les écritures comptables et le livre de paie n'apparaissent que les sociétés actives de l'exercice.

## 3.3 Nouvelles listes liées

Toujours en version multi-sociétés, trois nouvelles listes liées sont disponibles (icône 🛄 )

- Liste des groupes liés depuis les retenues,
- Liste des sociétés liées depuis les conventions collectives,
- Liste des retenues liées depuis les groupes.







## 4 Nouveautés diverses

## 4.1 Déclaration Unique d'Embauche par échange de données informatisées (DUE EDI)

Les déclarations uniques d'embauche (ou DUE) peuvent être faites par dépôt d'un fichier sur un site spécifique dépendant de l'URSSAF. La procédure est similaire, par exemple, à celle de l'AEM EDI. Aucune formalité particulière n'est nécessaire pour commencer à faire des DUE par EDI.

Bien que la fonctionnalité soit d'ores et déjà à disposition, nous vous invitons à attendre pour l'utiliser. En effet, à ce jour, la procédure de dépose est assez simple mais la lecture des accusés de réception est fastidieuse, notamment du fait qu'elle nécessite la décompression du fichier avec saisie d'un mot de passe différent à chaque fois. L'URSSAF travaille à simplifier la procédure. Le nouveau fonctionnement devrait être disponible dans le courant du 1er semestre 2010. Nous vous enverrons un e-mail dès que cela sera opérationnel.

#### 4.2 Nouveaux formats d'écritures pour la comptabilité publique

Les nouveaux formats d'export disponibles sont :

Texte - Comptabilité publique
 Civil Net Finances
 Coriolis
 CPWIN

format comptabilité publique «Texte - Comptabilité publique»,
format comptabilité publique «Civil Net Finances».

## 4.3 Nouvelles listes liées (tous utilisateurs)

- Liste des salariés liés depuis les rubriques de paie,
- Liste des catégories salariales depuis les paies.

## 4.4 Nouvelles options de recherche des retenues

fom retenue comm	iençant par [		
Caisse	est (indifférent)	•	
Cat. profession.	(indifférent)	Int. / Permanent	(indifférent)
Cat. salariale	(indifférent)	Mutuelle	(indifférent)
+ 65 ans	(indifférent)	Retraité	(indifférent)
Fisc. étranger	(indifférent)	Cat. analytique	(indifférent)
etenue applicable à la da	ate du	En fonction de	(indifférent)
etenue applicable à la di Tode DUCS comm articularité	ate du	En fonction de	(indifférent)
etenue applicable à la di Iode DUCS comm articularité	ate du	En fonction de spécifique base de cotisat on déductible	(indifférent)
etenue applicable à la di Code DUCS comm articularité ffichage du résultat	ate du  iençant par V (sucune) Proratisation Fiscalement n incidence sur	En fonction de spécifique base de cotisat on déductible base "CSG/CRDS"	(indifférent)
tetenue applicable à la di Code DUCS comm articularité dichage du résultat () Liste ou consultation	ate du lençant par Proratisation Fiscalement n Incidence sur Incidence sur Incidenc	En fonction de spécifique base de cotisat on déductble base "CSG/CRDS" base "CSG/CRDS" base "Tars sur orévovant base "Tars sur orévovant	(Indifférent)

On peut effectuer une recherche basée sur le contenu de l'onglet *Particularités* des retenues.

#### 4.5 Divers

• Décomptes Audiens : suite au Courrier Privilège du 1er Octobre 2009, le décompte «Retraite» affiche la mention du règlement à effectuer à AUDIENS, le décompte «Prévoyance et frais de santé» affiche AUDIENS PREVOYANCE.

• Les exports au format «texte tabulé» ont été rendus plus faciles à exploiter dans un tableur le cas échéant. Les cellules auparavant laissées vides en cas de répétition des données (exemple : nom du salarié ou numéro de paie dans un export de paies) comportent désormais la valeur répétée.

• Le code caisse a également été ajouté dans les exports et les différences après recalcul.

www.spaiectacle. com > Espace Clients > Fiches Solution > Les états récapitulatifs.

Une fiche

Solution